

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 5 avril 2024 – 10h30 Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Prise en considération

2.1. Proposition de résolution relative au renforcement des relations entre les associations et les pouvoirs publics, déposée par M. Pierre-Yves Lux doc. 154 (2023-2024) n° 1

3. Examen des projets et des propositions

- 3.1. Proposition de résolution visant à intégrer les « Habitats Inclusifs Solidaires » HIS au sein du Réseau Habitat existant, déposée par Mme Céline Fremault, M. Jamal Ikazban, Mme Joëlle Maison et Mme Aurélie Czekalski doc. 24 (2020-2021) n° 1 et doc. 24 (2023-2024) n° 2
 - Rapporteuse : Mme Isabelle Emmery
 - Discussion générale
 - Discussion du préambule et du dispositif
- 3.2. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 8 février 2024 entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française visant à la modification de l'accord de coopération du 14 juillet 2021 entre l'État fédéral, la flamande, Communauté française, la Communauté Communauté la germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement des données liées au certificat Covid numérique de l'UE et au Covid Safe Ticket, le PIF et le traitement des données à caractère personnel des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants vivant ou résidant à l'étranger qui effectuent des activités en Belgique, tel que modifié par les accords de coopération du 27 septembre 2021 et 28 octobre 2021

doc. 150 (2023-2024) n° 1 et doc. 150 (2023-2024) n° 2

- Rapporteuse : Mme Farida Tahar
- Discussion générale
- Discussion des articles

- 3.3. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 7 mars 2024 conclu entre la Communauté flamande, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune modifiant l'accord de coopération du 20 décembre 2018 conclu entre la Communauté flamande, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune relatif au parcours d'accueil obligatoire des primo-arrivants à Bruxelles-Capitale doc. 151 (2023-2024) n° 1 et doc. 151 (2023-2024) n° 2
 - Rapporteur : M. Ibrahim Donmez
 - Discussion générale
 - Discussion des articles

4. Question orale

4.1. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement et de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le soutien aux élèves jeunes aidants proches

5. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)

fixée(s) à 12h00.

6. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 12h00, à l'issue des questions d'actualité.

7. Election hors assemblée

- 7.1. Désignation des représentants du Parlement francophone bruxellois au sein de l'Assemblée générale de deux centres culturels conventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française Désignation de deux membres au sein du Centre culturel et artistique d'Uccle et du Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre W:Hall
- 7.2. Désignation des représentants du Parlement francophone bruxellois au sein de l'Assemblée générale des centres culturels conventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française remplacement d'un membre au sein du Centre culturel Jacques Franck

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21